



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association AVEC

20 mars 2021 10h-11h30

Salle Bouscarle Cavaillon

En présence de 15 adhérents + 19 adhérents représentés par des pouvoirs. Le quorum (46 :3 =16) est donc atteint.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Modifications des statuts
- Elections des membres du conseil d'administration

1 Lecture du rapport moral par Paul Nicolas co-président de l'association :

Tout le monde a bien conscience que nous venons de vivre une année qui sera considérée par les historiens comme une date charnière pour l'histoire de l'humanité, un moment de crise majeure d'où peut surgir comme lors de toute crise le meilleur comme le pire. Ces moments où l'histoire peut bifurquer sont des moments où ce que nous faisons chacun et collectivement peut faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. La balance pourrait pencher, adossée sur des peurs, sur moins de démocratie, sur plus de relations virtuelles et moins de relations sociales, plus de rejets de ceux qui sont différents, etc. Mais ces thèmes essentiels pour notre avenir ne sont pas au cœur de notre activité associative et heureusement d'autres font ce qu'ils peuvent pour faire pencher la balance dans le bon sens. La balance pourrait aussi pencher sur toujours plus d'atteintes à la biodiversité et sur des modes de consommation et de production toujours plus générateurs de dérèglement climatique. C'est sur ce créneau que travaille notre association, ici sur Cavaillon. Bien sûr, il semble maintenant que beaucoup ont saisi l'importance de cet enjeu. S'il y a des avancées, combien de recul, de frein aussi du fait du lobbying de certains. Chacun sait aussi combien ce qu'on appelle la communication est désormais un outil puissant entre la main des responsables politiques à tous les niveaux. L'usage est donc souvent de « couvrir de peinture verte » des projets qui continuent de maltraiter la planète ou de faire de belles déclarations non suivi d'effets.

De la crise que nous venons de traverser, deux enseignements « écologiques » émergent. 1. Les zoonoses, maladies virales transmises à l'homme partir des animaux ont toutes chances de se renouveler si nous continuons à portée gravement atteinte aux habitats des animaux sauvages, à la biodiversité et à développer les élevages industriels favorables à la propagation des maladies. 2. Pour éviter pollution, émission de gaz à effet de serre, et propagation des maladies virales, il convient de privilégier dans tous les domaines les circuits les plus courts possible entre producteurs et consommateurs.

À notre modeste niveau, nous avons, ici sur le bassin de vie de Cavaillon, mené des actions en ce sens, comme vous le verrez dans notre rapport d'activités. Nous avons poursuivi notre implication au sein du collectif Sauvons nos terres 84, pour la préservation des espaces naturels et agricoles autour de Cavaillon. Nous avons poursuivi, nos actions sur l'usage du vélo sur notre territoire, sur la qualité « environnementale » des cantines, les déchets (mégots, compostage) et continué à réfléchir avec d'autres sur ces questions au cours de ciné-débats.

Je dois dire que faire vivre l'association dans le contexte covid n'a pas été simple et je voudrais souligner le grand mérite de tous ceux qui ont été actifs au sein de l'association et en particulier des membres de son CA. Ce n'a pas été simple de se réunir tous les mois, le plus souvent en visio, parfois avec des connexions intermittentes. Bravo donc à toute l'équipe. Et je voudrais aussi dire combien ont été bénéfiques pour notre CA, l'entrée d'Enora de Morgane et de Sabine qui ont su très vite trouver leur place et apporter leur dynamisme et des idées nouvelles. J'espère qu'aujourd'hui, cet exemple sera suivi par d'autres, car il nous faut aussi compenser le départ de Jean-Luc, qui a été notre dynamique président, et a quitté la région cet été. Et pas seulement pour le remplacer mais aussi parce que notre équipe a toujours besoin de s'enrichir de compétences nouvelles et d'idées nouvelles, parce qu'il y a beaucoup à faire et aussi parce qu'il est passionnant de chercher ensemble des solutions aux défis écologiques qui se présentent dans ce lieu où nous vivons.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité : 35 voix sur 35

2 Présentation du rapport d'activités par les membres du CA

Action préservation des terres agricoles et des espaces naturels

L'association Avec fait partie du collectif Sauvons nos terres 84 qui a pour missions d'une part d'élaborer un répertoire des terres menacées en Vaucluse comme il s'est fait dans les Bouches du Rhône par la FNE13 et d'autre part de lutter contre l'artificialisation des terres non justifiée.

Ainsi à Cavaillon le projet de la Zac des Hauts Banquets couvre une superficie de 46.1ha qui est vouée à un projet qui ne nous semble pas en cohérence avec la crise actuelle, le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité. L'association soutenue par plusieurs associations et fédérations a donc entamé plusieurs recours gracieux et contentieux contre ce projet.

Parallèlement, le collectif a rédigé un projet alternatif qu'il doit communiquer à la presse faute de pouvoir rencontrer les élus porteurs du projet de la Zac : le président de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse maire de Cavaillon.

Par ailleurs, l'association a interpellé les élus et candidats aux élections municipales de 2020 en présentant une charte respectueuse de l'environnement.

L'association, reste vigilante sur les autres projets d'urbanisation de la ville de Cavailon qui ne se justifieraient pas.

L'association Avec est soutenue par France Nature Environnement sur cette thématique en termes de communication car elle se fait le relais de nos informations au travers de son site internet.

Action vélo

Une première réunion a eu lieu le 25 janvier 2019. A l'issue de cette réunion s'est créé le groupe-vélo.

Quatre groupes de travail sont désignés pour parcourir 4 itinéraires du centre-ville vers les établissements scolaires de Cavailon (Collèges Rosa Park et Paul Gauthier ; Lycées Alexandre Dumas et Ismaël Dauphin). Et recenser les difficultés rencontrées et les propositions d'amélioration.

AVEC a également pris part à l'enquête de la FUB (Fédération Française des usagers de la bicyclette) : baromètre des villes cyclables et le résultat sur Cavailon est négatif : 2,48/6. Surtout pour les enfants et les personnes âgées.

Réunion du 11 mars 2020 : Après toutes ces constatations, nous décidons d'une vélorution (défilé festif et familial pour promouvoir un usage plus sûr du vélo à Cavailon) qui doit avoir lieu le 4 avril 2020 à 14h mais à cause du confinement elle aura lieu le 3 octobre 2020 : 40 participants malgré un temps maussade.

Nous avons transmis à Nicolas Amblard du Parc du Luberon les endroits dangereux à sécuriser sur les 4 itinéraires étudiés et le 26 novembre 2020 nous avons participé aux ateliers de phase 2 Luberon labo vélo où nos observations et propositions ont été prises en compte.

3 membres de AVEC ont obtenu l'habilitation pour accompagner les sorties scolaires à vélo.

Les sorties prévues en 2020 n'ont pas pu se faire mais elles auront lieu en 2021 à l'école de la colline et à l'école Jean Moulin.

Action cantine scolaire

Nous avons organisé au Lycée Dumas le 30 septembre 2020 (en collaboration avec Au Maquis) une conférence de Gilles Pérole. Il est venu expliquer comment les cantines des trois écoles primaires et du collège de la ville de Mouans Sartoux étaient passées à 100% de bio dans ses menus. Conférence passionnante, peu de monde, mais toutes les associations locales qui militent en ce sens étaient représentées.

Suite à la conférence de Gilles Pérole, à l'initiative de notre association, un Collectif Alimentation Santé Enfance [CASE] a vu le jour. Il comprend 3 associations (Avec, Foll'Avoine, Au Maquis), la fédération de parents d'élèves FCPE, des personnels de santé, des parents, des enseignants, etc. Ce collectif se veut une force de propositions et de dialogue avec les élus cavaillonnais, les personnels chargés des cantines et les écoles. Outre la part du Bio dans l'alimentation proposée aux enfants, ce collectif souhaite apporter ses réflexions sur tout ce qui peut permettre une alimentation plus saine, plus locale et plus écologiquement responsable.

L'idée était d'intervenir à un moment où les équipes municipales étaient en train de préparer le cahier des charges pour le futur (septembre 2021) prestataire de services chargé des cantines des écoles primaires et

maternelles. Mais ce collectif est arrivé trop tard et le contact avec les équipes municipales s'est avéré très difficile à obtenir. Nous avons depuis pris connaissance du cahier des charges proposé au futur prestataire de services. Il comporte des avancées intéressantes (50% de bio, 70% de produits sous signe de qualité).

En janvier février 2021, nous avons consolidé ce collectif, il s'est doté d'un logo, d'une adresse et d'une adresse mail. Pour élargir le collectif, nous avons distribué un courrier aux délégués des parents d'élèves de toutes les écoles primaires et maternelles de Cavillon expliquant les objectifs du CASE. Des personnes du monde de la santé, susceptibles de nous soutenir ou de nous aider, ont aussi été contactées. 41 personnes en font désormais partie. Un axe supplémentaire de travail a émergé : il s'agit de cerner, en relation avec les parents, les enseignants, les services sociaux ce que sont les attentes de chacun en ce qui concerne la question de l'alimentation dans la santé des enfants.

Le 12 mars, une délégation du Case a rencontré Charlotte Trousseau chef de projet en alimentation durable à Mallemort. Cela nous a permis de mieux préparer un entretien que nous attendons toujours avec la conseillère municipale chargée des cantines et de mieux cerner les initiatives que nous pouvons prendre au niveau de chaque école.

Randonnées

8 des 10 randonnées prévues ont été réalisées malgré COVID et confinement. Celle de novembre trop lointaine et trop longue a été remplacée par la chapelle St Véran. Ce qui fait 9 randonnées.

Le co-voiturage se fait avec masques. Si nous sommes plus de 6 (ce qui n'est pas fréquent) nous nous répartissons en 2 groupes espacés.

16 février 2020 : **Canal de Carpentras** (à partir de Robion) 10km. 4h dénivelé 20m

15 mars 2020 : **Chemin des fileuses** (départ de Galas) jusqu'au village des bories 12km. 4h. dénivelé 375m

19 avril : rando annulée (reportée en 2021)

17 mai : **grottes de Bérigoule** (refuge des vaudois) 12km 4h30. Dénivelé 150m

7 juin : **Randonnée des lavandes** (à partir de Savouillon) 14km 4h30. Dénivelé 400m

6 septembre : **Saignon**. Plateau des Claparèdes. 11km. 4h. Dénivelé 300m

18 octobre : **Saumane**. Trois luisants. Valescure. 13km. 5h. dénivelé 450m

15 novembre : **Chapelle St Véran** et Bories (courte randonnée pour respecter distance et temps)

13 décembre : **Venasque**- Tour de Pinet- Quinsan. 12,5km. 4h30 dénivelé 400m

Ciné-débats

3 ciné-débats ont été organisés :

le 26 janvier autour du film « *Qu'est-ce qu'on attend* » de Marie-Monique Robin : hommage à des élus locaux et courageux qui savent mobiliser l'enthousiasme de leurs concitoyens dans le sens du bien commun ;

le 8 mars autour du film « *Même la pluie* » de Luis Tosar et G. Garcia Bernal : Chronique du combat mené par des habitants boliviens des bidonvilles opposés à la privation de l'eau à Cochabamba en 2000

le 18 octobre autour du film « *Douce France* » en avant-première et en présence du réalisateur Geoffrey Couanon qui présente une enquête menée par des lycéens sur le projet de création d'une grande zone commerciale et de loisirs à Garges les Gonesse au dépens de terres agricoles.

Le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité : 35 voix sur 35

3 Compte rendu financier

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Activités		Activités	331,28
		conférence/débats	9,84
		info/com; (plaquette renouvel. site)	321,44
Fonctionnement	869,01	fonctionnement	624,38
Adhésions		secrétariat	193,47
22Adh à 18 €	396,00	assurance	113,52
10 Adh x 30 €	300,00	réception	53,89
1 Adh à 15 €	15,00	frais de déplacements	15,00
2 Adh x 9 €	18,00	adhésion diverses	121,00
Divers	131,55	FFRP, FNE 84)	
remb. Assurance	8,46	Divers	91,50
		frais bancaires	36,00
Recettes diverses	33,53		
intérêts livret A	33,53		
TOTAL RECETTES	902,54	TOTAL DEPENSES	955,66
Résultat exercice antérieur	7282,38		
Résultat exercice	-53,12		
TOTAL GENERAL	7229,26		

DETAIL LIQUIDITES	
Numéraire	87,40
Banque B.P.M.	667,96
Livret A	6473,90
TOTAL	7229,26

RESULTAT 2020	
DEPENSES	-955,66
RECETTES	902,54
DEFICIT	-53,12

BILAN 2020			
RESULTAT 2019	7282,38	CAISSE	87,40
RESULTAT 2020	-53,12	BANQUE	667,96
		LIVRET A	6473,90
	7229,26		7229,26

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité : 35 voix sur 35

Montant de la cotisation 2022 :

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation 2021 c'est à dire : 18€ par personne et 30€ par couple

Vote : approbation 35 voix sur 35

3 Révision des statuts

Le Président ou les co-présidents veillent à la bonne exécution des statuts. Ils animent les assemblées, signent les actes et procès verbaux, contresignent les délibérations et représentent l'association dans ses divers rapports extérieurs. Il ou ils représenteront valablement l'association et notamment devant toutes les autorités judiciaires et administratives, Il ou ils ont notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association, tant en demande qu'en défense. Toutefois il ou ils pourront être remplacés par un membre du conseil d'administration suite à la décision prise en conseil d'administration. Il ou ils peuvent toutefois déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs à un Vice-Président. En cas d'absence, démission ou décès, il ou ils sont remplacés par un Vice-Président selon l'ordre fixé par le vote et à défaut, par le membre le plus qualifié désigné par le Conseil d'Administration parmi ses membres.

Vote : Autorisez-vous la modification des statuts de l'AVEC qui ajouterait une clause sur « autorisation d'ester en justice » c'est-à-dire autorisation à l'association d'aller en justice ?

Oui 35 voix Non 0 voix

Autorisez-vous la modification des statuts de l'AVEC en ajoutant « une disposition donnant pouvoir au Président ou un autre membre pour la représenter en justice et initier des procédures en son nom » ?

Oui 34 voix , Abstention 1 voix, non 0 voix

4 Élection des membres du CA

Conseiller sortant ne se représentant pas : Jean-Luc Benoit ;

Conseillères sortantes se représentant :

- Anne-Isabelle Lacordaire
- Florence Huchedé-Castel,

Conseillère entrante : Liliane Lacoste

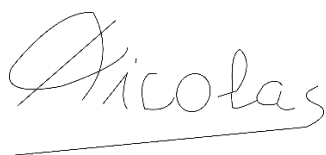
Réélues ou élue à l'unanimité.

Rédacteur du PV : Anne Marie Hello secrétaire



Co-président

Paul NICOLAS



co-présidente

Anne-Isabelle LACORDAIRE

